



*Commune de*

# *SAINT-PIERRE QUIBERON*

*PLAN LOCAL D'URBANISME*

*DOSSIER D'APPROBATION*

*Pièce n°5.2 : Annexes sanitaires*



*Département du Morbihan*

# PLU de SAINT PIERRE QUIBERON

## ANNEXES SANITAIRES

### Notice de synthèse

*Les informations contenues dans cette notice proviennent des différents rapports fournis par les délégués concernés.*

#### **I. L'EAU POTABLE**

Le syndicat mixte de la région d'Auray Belz Quiberon assure la compétence production et distribution d'eau potable est exercée sur 24 communes : Auray, Belz, Brec'h, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoëdic, Ile de Houat, Landaul, Landévant, La Trinité sur Mer, Locmariaquer, Local-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Saint-Philibert, **Saint Pierre Quiberon** et Sainte-Anne d'Auray.

Le service de production, de transport et de distribution d'eau potable, a été confié à la société SAUR pour 23 communes dans le cadre d'un contrat d'affermage en date 1er janvier 2007 pour une durée de 15 ans et à la société STGS pour la commune de Pluvigner dans le cadre d'un contrat d'affermage en date du 1er janvier 2008 pour une durée de 14 ans.

L'eau potable est principalement produite par quatre unités de traitement. La première située à Tréauray sur la commune de Pluneret alimente 20 des 22 communes continentales du Syndicat et produit environ 5 millions de m<sup>3</sup> tous les ans. La deuxième, Kergoudelaire localisée sur la commune de Pluvigner, produit 300 000 m<sup>3</sup> par an. Les 2 autres sont situées sur les Iles d'Hoëdic et de Houat et produisent respectivement de l'ordre de 15 000 m<sup>3</sup> et 24 000 m<sup>3</sup> par an. La commune de Camors est alimentée par une usine d'eau située sur la commune de Baud, et appartenant au Syndicat d'eau de Baud.

L'évolution du nombre de branchement est la suivante :

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Evolution 2011-2012</b>
SAINT PIERRE QUIBERON	3 576	3 616	1,12%

Volume d'eau potable consommé sur la commune de Saint Pierre Quiberon :

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Evolution 2011-2012</b>
SAINT PIERRE QUIBERON	219 534	218 360	- 0,53%

## **II. LES EAUX USEES**

La compétence assainissement collectif des eaux usées a été attribuée au SYNDICAT MIXTE d'AURAY BELZ QUIBERON par arrêté de Monsieur Le Préfet du Morbihan en date du 24 octobre 1969. Cette compétence est exercée sur 22 communes dont Saint Pierre Quiberon, au 31 décembre 2012.

Le Syndicat Mixte, en sa qualité de propriétaire, supporte la charge de l'investissement des ouvrages (exemple : génie-civil des postes de relevage), réseaux et leurs accessoires, stations d'épuration, branchements pour la partie située sur la voie publique.

Le service collecte et traitement des eaux usées organisé sous l'autorité du SYNDICAT, est géré par SAUR FRANCE, sous forme d'affermage, par un contrat entré en application le 1<sup>er</sup> janvier 2006, pour une durée de 15 ans.

**Les eaux usées de Saint Pierre Quiberon sont traitées via la station d'épuration de Pont Er Bail située à Quiberon.**

Les branchements dénombrés sur le service assainissement pour la commune de Saint Pierre Quiberon :

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Evolution 2011-2012</b>
SAINT PIERRE QUIBERON	3297	3327	3350	0,69%

Le taux de raccordement pour la commune de Saint Pierre Quiberon :

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Evolution 2011-2012</b>
SAINT PIERRE QUIBERON	3616	3350	3350	92,64%

Le taux de raccordement correspond au pourcentage d'abonnés au service d'eau potable bénéficiant d'un branchement au réseau d'assainissement.

### **Station d'épuration de Quiberon – Pont Er Bail :**

Cette station a été mise en route fin 2007, et est entrée à la fin de la période de mise en service, le 26 mai 2008, dans le périmètre de l'affermage.

Le rejet de cette station est classé en zone sensible au regard de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines : les ouvrages doivent à ce titre être en mesure de traiter l'azote et le phosphore.

La capacité de cette station de type membranaire est de 60 000 équivalents/habitants.

La filière eau est équipée d'un traitement primaire, secondaire et tertiaire tandis que la filière boues est équipée de dispositifs d'épaississement et de déshydratation.

### **Volumes traités :**

Année	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Volume en mètre cube	1 423 367	1 188 954	1 296 424

**Charges annuelles moyennes de fonctionnement :**

- Charge hydraulique : 38.59 %
- Charge organique : 20.98 %

**Rendement :**

Paramètres	2010	2011	2012	Arrêté préfectoral du 30 décembre 2003	Nombre de jours en dépassements de capacité	Nombre de mesures non conformes	Nombre de mesures à l'année
DCO (Demande Chimique en Oxygène)	93 %	94 %	91 %	90 mg/l 90%	0	0	103
DBO <sub>5</sub> (Demande Biochimique en Oxygène)	98 %	98 %	98 %	25 mg/l 95%	0	0	51
MES (Matières En Suspension)	99 %	99 %	99 %	30 mg/l 95%	0	0	103
Pt (Phosphore total) charge de 600 à 6000 kg/j	86 %	91 %	93 %	2 mg/l 90 %	0	0	51
NGL (azote global) charge de 600 à 6000 kg/j	97 %	88 %	91 %	15 mg/l 85 %	0	0	51
NK (Azote Kjeldahl)		94 %	96 %	-	0	0	51

**I. LE SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES**

Pour l'analyse des pluies de projet à prendre en compte pour cette étude, nous avons exploité les données de la station météorologique de LORIENT, que nous avons comparées aux valeurs réglementaires des pluviométries de la Région I (Instruction technique relative aux réseaux d'assainissement). La station météorologique de LORIENT assure l'enregistrement de l'ensemble des événements pluvieux. Depuis 1971, sont disponibles les valeurs de dépassement de seuil, c'est-à-dire la sélection des seules hauteurs de pluie supérieures à une valeur donnée pendant une durée déterminée. Le traitement statistique et l'ajustement à une Loi généralisée des valeurs extrêmes de ces valeurs permettent d'affecter à une hauteur de pluie (ou intensité) pendant une durée déterminée, une période de retour.

**Hauteur de pluie pour différentes durées et périodes de retour - Statistiques LORIENT**

Durée de la pluie période de retour	2 h	3 h	6 h	24 h	Quiberon 24 h
6 mois	14.3	17.6	21	33.0	
1 an	17.6	21.5	25	41.0	
2 ans	23.8	26.8	33	46.6	
5 ans	25.9	29.4	35.7	49.3	37.0
10 ans	30.8	34.9	41.4	54.7	45.0
30 ans	39.5	44.6	51.6	62.3	61.1
50 ans	44.1	49.7	57.0	65.6	70.5
100 ans	51.1	57.4	65.0	69.8	85.7

*Nota : Les données ajustées à QUIBERON sont extraites des relevés à pas de temps fixe de 24h et sont donc inférieures de 10 à 13% aux valeurs que l'on obtiendrait avec un pas de temps glissant tel que ce qui a été utilisé pour les données de LORIENT.*

On observe que les données de pluie sur 24 heures à QUIBERON sont plus faibles qu'à LORIENT pour des périodes de retour de 5 et 10 ans, mais sont du même ordre de grandeur pour 30 ans, et dépassent les valeurs estimées à LORIENT pour des événements rares de période de retour supérieure à 50 ans. En effet, l'observation de deux épisodes pluvieux très importants à QUIBERON ces dernières années a influencé l'ajustement statistique. **Sur 24h, la pluie de période de retour 10 ans à Quiberon correspond à la pluie de Lorient T = 2 ans.**

**Le milieu récepteur de l'ensemble de SAINT PIERRE QUIBERON est l'océan Atlantique. La presqu'île délimite la limite Ouest de la Baie de QUIBERON**

### **Le réseau de collecte des eaux pluviales :**

L'assainissement pluvial s'est constitué au fur et à mesure de l'urbanisation de SAINT PIERRE QUIBERON. Certains secteurs ne disposant pas ou peu d'équipements, les eaux ruissellent sur la voirie avant d'aboutir à l'exutoire (souvent des fossés de voirie). Dans de nombreux secteurs, les eaux de toiture sont raccordées directement sur la voirie (gargouilles) avant d'être captées par les réseaux pluviaux (grilles et avaloirs). Certaines habitations souvent plus récentes disposent de branchements directs sur les réseaux publics, avec ou sans boîte de branchement apparente.

### ***Structure générale des réseaux :***

La situation géographique de SAINT PIERRE QUIBERON a conduit à la création de nombreux exutoires sur tout le pourtour de la presqu'île.

Une partie des réseaux est constituée de busages progressifs de fossés de part et d'autre de la voirie. Ces réseaux ne sont pas dimensionnés pour évacuer les débits de pointe pluviale et sont souvent posés à faible profondeur.

Les opérations plus récentes sont équipées de réseaux de diamètres plus importants mais souvent raccordés sur les équipements de faible capacité existants.

Des conduites de gros diamètres ont été posées dans le centre ville (Ø 500 à Ø 800 entre l'Avenue de Bretagne et la rue de l'Usine).

Certains secteurs de SAINT PIERRE QUIBERON sont raccordés sur des puisards (secteur de Portivy, de Kerhostin...), des puits d'infiltration de plus grandes dimensions ont été mis en place sur l'isthme de Penthièvre.

La voie ferrée qui traverse tout le territoire communal du Nord au Sud constitue d'une manière générale un obstacle important aux écoulements. Des points de passage « obligés » sont aménagés en quelques points sous la forme d'aqueducs maçonnés.

Suite à nos visites de terrain et au report informatisé des réseaux, nous avons pu définir les caractéristiques des réseaux d'eaux pluviales :

- Linéaire de collecteurs : 34 560 m
- Linéaire de fossés repérés : 14 100 m
- Nombre de tampons (regards de visite) : 264 (dont 34 scellés ou recouverts)
- Nombre de petits tampons : 103

- Nombre de plaques béton : 75
- Nombre d'avaloirs : 128
- Nombre de grilles : 649

Concernant les réseaux pluviaux, on observe que :

- les regards d'accès sont composés de regards de visite, mais également de plaques béton et de petits tampons, beaucoup moins accessibles pour l'entretien des réseaux,
- les ouvrages d'engouffrement sont en grande partie de type « grille simple » (# 650) contre seulement 130 avaloirs de chaussées pourtant plus efficaces pour le captage des eaux de surface.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui fixe les règles de développement de l'urbanisation a été approuvé le 11 août 1983. Sa dernière révision date de 2003.

Si les villages denses de la commune sont totalement urbanisés, le territoire de SAINT PIERRE QUIBERON dispose encore d'importants terrains disponibles à l'urbanisation, essentiellement situés entre la RD 768 et la voie ferrée dans la partie centrale de la presqu'île.

Les zones réservées à l'urbanisation sont à vocation d'habitat (NAa et NAb). Au total, les terrains classés NA au POS couvrent une surface de près de 56 ha. Certaines parcelles classées U au POS sont également encore disponibles à l'urbanisation.

On trouve également sur la commune des terrains cultivés relativement importants ainsi que de larges bandes de terrains protégés avec en particulier l'application des lois de protection du littoral.

### **Propositions d'aménagement :**

Les travaux proposés sont reportés sur le plan n°3.3 intitulé « Bassins versants de Kerhostin, du Lizeau et de Toul Bagne – bassins versants élémentaires et propositions d'aménagements ».

#### **Amont du bassin versant (amont de la voie ferrée) :**

- Aménagement du captage des eaux de surface impasse du Zal, et création d'un fossé vers l'aqueduc de la voie ferrée – problème de la maîtrise foncière, servitude à voir avec les propriétaires,
- Régulation des débits de pointe pluviales lors de l'urbanisation des zones NAa et par régulation à la parcelle, infiltration, ou bassin de retenue
- bassin tampon zones NAb du Lizeau et NAa Impasse du Zal : V# 560 m<sup>3</sup> - Qf# 20 L/s,
- bassin tampon zone NAa Avenue de la Presqu'île : V# 220 m<sup>3</sup> - Qf# 8 L/s.

#### **Aval du bassin versant (aval de la voie ferrée) :**

- impasse du Varquez :
  - ✓ sol 1 : déplacement de la conduite passant sous l'habitation : Ø 400 (50 m),
  - ✓ sol 2 : déplacement de la conduite pour toute l'impasse : Ø 400 (110 m),
  - ✓ renforcement de l'exutoire : Ø 800 sur 70 m.

## II. LES DECHETS

La compétence collecte exercée par le SYNDICAT MIXTE DE LA REGION AURAY BELZ QUIBERON englobe, conformément à la Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, l'ensemble des opérations de collecte :

- collecte des ordures ménagères non recyclables,
- collecte sélective du verre,
- collecte sélective des emballages ménagers,
- collecte sélective des journaux/magazines.

Cette compétence comprend également les opérations de gestion et d'exploitation des déchèteries. La compétence traitement des déchets est entendue comme toutes les opérations qui concourent à leur valorisation et en second lieu à leur élimination.

Le verre est collecté dans le cadre du contrat de collecte des points d'apport volontaire, puis vidé sur la plateforme de stockage de l'usine de Plouharnel. Les prestations de rechargement du verre, dans des bennes mises à disposition par un prestataire de la société ECO EMBALLAGES, sont effectués par GEVAL. Le transport et le retraitement du verre sont des opérations directement prises en charge par ECO EMBALLAGES.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la collecte des déchets ménagers et assimilés (collecte des ordures ménagères et collecte sélective des emballages légers, du verre et des journaux-revues-magazines) a concerné la commune de Saint Pierre Quiberon.

### **EVOLUTION DE LA POPULATION DU SYNDICAT MIXTE - POPULATION DGF RETENUE :**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>
SAINT PIERRE QUIBERON	4 699	4 700

### ***Sur le continent, le scénario de collecte a été le suivant en 2012 :***

∅ collecte des ordures ménagères en porte à porte (conteneurisation individuelle et quelques bacs collectifs) et sur quelques éco-stations,

∅ collecte sélective des emballages légers en porte à porte (sacs jaunes ou conteneurisation collective sur le continent),

∅ collecte en point d'apport volontaire pour le verre, les journaux revues magazines, quelques emballages légers,

### ***Le parc de conteneurs dont dispose le syndicat est le suivant :***

	<b>120/140 litres</b>	<b>180 litres</b>	<b>240 litres</b>
SAINT PIERRE QUIBERON	3 149	0	931

En 2012, le Syndicat Mixte a décidé de poursuivre les opérations de mise à disposition gratuite d'éco composteurs.

**Fréquence des collectes en porte à porte en 2012 :**

<b>COLLECTE DES PARTICULIERS (suite)</b>				
Commune	Ordures Ménagères		Collecte Sélective	
	Septembre à Juin	Juillet, Août	Septembre à Juin	Juillet, Août
Plumergat	C1		C1	
Pluneret	C1		C1	
Pluvigner	C1		C1	
Quiberon	C1	C3 y compris les trois premières semaines de septembre	C1	C2 pour les 750 L
	C2 pendant les vacances			
Saint Philibert	C1	C2 y compris la dernière semaine de juin	C1	C2 pour les 750 L
	C2 pendant les vacances de Pâques			
Saint Pierre Quiberon	C1	C2 y compris les trois premières semaines de septembre	C1	C2 pour les 750 L
	C2 pendant les vacances			
Sainte Anne d'Auray	C1		C1	

<b>COLLECTE DES PROFESSIONNELS (suite)</b>				
Commune	Ordures Ménagères		Collecte Sélective	
	Septembre à Juin	Juillet, Août	Septembre à Juin	Juillet, Août
Locmariaquer	C2	C3 y compris la dernière semaine de juin C4 pour les campings	C1	C2 pour les 750 L
Locoal-Mendon	C2		C1	
Ploëmel	C2	C2 jusqu'à mi-septembre C4 pour les campings	C1	
Plouharnel	C2	C5	C1	C2 pour les 750 L
Plumergat	C1		C1	
Pluneret	C1 C2 pour le collège de Kerfontaine		C1	
Pluvigner	C2		C1	
Quiberon	C2	C7 y compris les trois premières semaines de septembre	C1	C2 pour les 750 L
Saint Philibert	C2	C3 y compris la dernière semaine de juin	C1	C2 pour les 750 L
Saint Pierre Quiberon	C2	C6	C1	C2 pour les 750 L
Sainte Anne d'Auray	C2		C1	

### **III. L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) regroupe les communes de : Ancenis, Anetz, Belligné, Bonnoeuvre, Couffé, Joué-sur-Erdre, La Chapelle-Saint-Sauveur, La Roche-Blanche, La Rouxière, Le Cellier, Le Fresne-sur-Loire, Le Pin, Ligné, Maumusson, Mésanger, Montrelais, Mouzeil, Oudon, Pannecé, Pouillé-les-Coteaux, Riaillé, Saint-Géréon, Saint-Herblon, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes, Teillé, Trans-sur-Erdre, Varades, Vritz, soient 29 communes (60 044 habitants en 2013 – données 2010).

**Nombre d'habitants desservis : environ 25 828 habitants.**

**Nombre d'installations d'assainissement non collectif : 9 790 installations.**

Les missions du service sont confiées à un prestataire de services, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011. Le service compte, en outre : 1 agent représentant 1 Equivalent Temps Plein.

**284 contrôles de conception ont été réalisés en 2012 :**

- 136 concernant des permis de construire,
- 148 des réhabilitations d'installations

**190 contrôles de bonne exécution des travaux ont été réalisés en 2012.**

**162 diagnostics dans le cadre d'une vente ont été réalisés en 2012.**

**385 contrôles périodiques ont été effectués en 2012**

#### ***Indicateur de performance – Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur de performance P301.3)***

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Nombre total d'installations contrôlées</b> depuis la création du service	8847	9113	9234	9311	9406
<b>Nombre d'installations contrôlées jugées conformes</b> ou ayant fait l'objet d'une conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	2520	2755	2960	3122	3306
<b>Taux de conformité (%)</b>	<b>28,5%</b>	<b>30,2%</b>	<b>32,1%</b>	<b>33,5%</b>	<b>35,1%</b>